

**Séance du jeudi 05 février 2026****Membres en exercice**

: 15

Date de la convocation: 27/01/2026

**Présents : 13***cinq février deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.***Votants: 15****Présents :** Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO**Secrétaire de séance:**

Edith ESCOURROU

**Représentés:** Anthony LOPEZ représenté par Michel LOPEZ, Sylvain RIVIER représenté par Christine MOREL**Excusés:****Absents:****Objet: Clôture du budget annexe eau et assainissement - Transfert des résultats de clôture au budget principal - DE\_2026\_0004**

**Vu** les délibérations DE\_2025\_988 et DE\_2025\_989 du conseil municipal en date du 15 mai 2025 approuvant le transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes de la région lézignanaise Corbières et Minervois (CCRLCM),

**Vu** la délibération de la CCRLCM en date du 11 juin 2025 approuvant ce transfert,

**Vu** l'arrêté préfectoral n°MCLI-INTERCO-2025-258 prenant acte du transfert de la compétence eau et assainissement collectif à la CCRLCM,

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 05 février 2026 approuvant le CFU 2025 du budget annexe «eau et assainissement »,

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la compétence eau et assainissement est transférée à la CCRLCM.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- de clôturer le budget annexe eau et assainissement de la commune au 31 décembre 2025,
- de transférer les résultats de clôture au budget principal de la commune, avant transfert des excédents de fonctionnement et transfert total des excédents d'investissement, soit :

R002 - Résultat de fonctionnement : 146 637.04 €

R001 - Résultat d'investissement : 62 502.90 €

- de déduire de l'excédent de fonctionnement transféré à la CCRLCM, en accord avec leur services, les factures réceptionnées à partir du 1er janvier 2026, mais prises en charge par la commune sur le budget principal, suivant le tableau en annexe pour un montant total de 5 625.85€
- de laisser le comptable public d'effectuer l'ensemble des écritures nécessaires à cette réintégration,
- d'autoriser Madame le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE :**

- la clôture du budget annexe eau et assainissement à la date du 31 décembre 2025
- le transfert des résultats de clôture 2025 du budget eau et assainissement au budget principal de la commune avant transfert des excédents de fonctionnement et transfert total des excédents d'investissement à la CCRLCM :

R002 - Résultat de fonctionnement : 146 637.04 €

R001 - Résultat d'investissement : 62 502.90 €

- les écritures comptables relatives à la reprise dans les comptes de la CCRLCM de la manière suivante:

Dépenses de fonctionnement - Compte 65888 « Autres charges diverses » : 146 637.04 €

Dépenses d'investissement - Compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » : 62502.90 €

- la déduction sur l'excédent de fonctionnement transféré à la CCRLCM, la somme de 5 625.85€ correspondant aux factures réceptionnées à partir du 1er janvier 2026, mais prises en charge par la commune sur le budget principal, en accord avec les services de la CCRLCM,
- la réintégration par le comptable public de l'actif et du passif par écritures d'ordre non budgétaires ;

**AUTORISE** Madame le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**INFORME** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,  
Madame le maire, **Béatrice BORT**



Date de transmission de l'acte: 19/02/2026  
Date de reception de l'AR: 19/02/2026

Exercice	Doc	Bord	Date émission	Tiers	Article	Nature	Montant TTC
2025	891	125	08/01/2026	EDF PRELEVEMENT	60612	10239970844 PR 11/25	359,5
	890	125	08/01/2026	EDF PRELEVEMENT	60612	10239730411 STEP 11/25	1044,31
<b>Total</b>							<b>1 403,81</b>
2026	32		15/01/2026	FILACTION SAS	6161	00132575004 M49 Cotisation 2025	4000,74
	31		15/01/2026	VEOLIA SEDE ENVIRONNEMENT	611	260100667 M49 Boues STEP 12/2025	1489,25
	30		15/01/2026	VEOLIA ONYX ONYX LANGUEDOC ROUSSILLON	611	OLE00006268 M49 Location benne STEP 11/2025	76,32
	29		15/01/2026	TELYO	626	FA0030134 M49 Télésurveillance 12/2025	59,54
<b>Total</b>							<b>5 625,85</b>